



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé
Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241
07000 PRIVAS

M : ifps.contact.pri@ahsm.fr
<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr/>

PROJET PEDAGOGIQUE DE FORMATION

SECTION AIDE-SOIGNANT

2026-2027

MAN-GP-DOC09 - V08
Edition du 21/08/2026



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



L'équipe de la section :

Référents de promotion	Séverine Aulagnier, Sandrine Mourroz et Loïs Wucher
Secrétaires	Secrétariat pédagogique : Christel Truwant Gestion des absences : Edwige Suel
Référent handicap	Pierre-Oliver Savre - Relai : Thomas Agnieray
Référent accompagnant social	Elodie Maza
Stages	Coordination : Séverine Aulagnier - Secrétariat : Edwige Suel
Référent Multimédia	Loïs Wucher
Documentaliste	Isabelle Montusclat

	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	BLOC 5
Responsable des enseignements	Loïs Wucher	Séverine Aulagnier	Sandrine Mourroz	Séverine Aulagnier	Loïs Wucher

Les temps forts de l'année de formation

VS = vacances scolaires

V = vacances

F = Férié

S : N°semaine

L = Lundi

Inst Comp ttt
ped ind
21/09/2026

Conseil vie
étudiante
8/10/2026

ERASMUS
AFTERNOON
15/10/2026

ICOGI
19/11/2026

CVAR
9/03/2027

Journées Portes
Ouvertes
29 et 30/01/2027

Conseil vie
étudiante
11/03/2027

Inst Comp ttt
ped ind
29/04/2027

CVAR
1/07/2027

Inst Comp ttt
ped ind
16/07/2027

FORMATION AIDE SOIGNANT	2026												2027																														
	août			septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet									
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S										
PROMOTION CURSUS COMPLET 2026-2027	1	2	3	4	5	6	7	STAGE A			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	16	17	18	19	STAGE C			V	STAGE D			19	20	21	STAGE D			* 22		
PROMOTION BAC PRO ASSP (2011) 2026-2027	23	24	25	26	27	28	29	STAGE A			43	44	45	46	47	V	V	51	STAGE HORS EMPLOYEUR			53	54	55	soit 39h (dont 18h FNS Indus)																		
PROMOTION BAC PRO ASSP (2022) 2026-2027	23	24	25	26	27	28	29	STAGE A			43	44	45	46	47	V	V	51	STAGE HORS EMPLOYEUR			53	54	55	soit 37h (dont 18h FNS Indus + 17h Complément M3/M5)																		
PROMOTION BAC PRO SAPAT (2011/2022) 2026-2027	23	31	31	31	31	31	31	STAGE A			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	43	V	43	V	STAGE C			V	STAGE C			19	20	21	V O U T E					
PROMOTION CURSUS PARTIEL AES (2021) 2026-2027	1	2	3	4	5	6	7	V O U T E			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	43	31	V O U T E						STAGE D			* 22								
PROMOTION CURSUS PARTIEL AMBU (2022) 2026-2027	1	2	3	4	5	6	7	STAGE A			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	16	17	18	19	V	STAGE C			V	STAGE C			19	20	21	V O U T E			* 22	
PROMOTION CURSUS PARTIEL ADVF 2026-2027 allégement dit sur l'année	1	2	3	4	5	6	7	V O U T E			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	16	17	18	19	STAGE C			V	STAGE C			19	20	21	STAGE D			* 22		
PROMOTION CURSUS PARTIEL ASHU 2026-2027	1	2	3	4	5	6	7	V O U T E			8	9	10	11	12	V	V	13	STAGE B			14	15	16	17	18	19	STAGE C			V	STAGE C			19	20	21	STAGE D			* 22		

Les « focus » et principes pédagogiques

Les choix pédagogiques de la section AS s'attachent à privilégier l'accompagnement des apprenants dans l'intégration des savoirs. Sur la première semaine, 2 jours d'accueil permettent de présenter tous les aspects pédagogiques et administratifs de la formation et favorisent la cohésion du groupe en regroupant les élèves en cursus partiel et en cursus complet.

Sur la première période d'enseignement, des contenus théoriques et pratiques des modules 1-2-3 -5- et 8 préparent l'élève au premier stage. Ainsi, il sera sensibilisé :

- Aux modalités d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte de la personne dans ses dimensions physiques, psychologiques et sociales.
- Aux principes de base en manutention et aux règles d'hygiène.
- Au cadre législatif et réglementaire indispensable à l'exercice de la profession : référentiel d'activités, secret professionnel, droits des patients et identification des champs de compétences des principaux professionnels de santé.
- Au développement de son raisonnement clinique et à la mesure des paramètres vitaux.
- A l'identification des risques dans les situations de soins.
- A l'apprentissage des méthodes de travail et à l'utilisation des outils informatiques

Un formateur référent de suivi pédagogique est nommé pour réaliser le suivi de l'apprenant tout au long de l'année.

Les groupes sont constitués par les formateurs en début d'année et peuvent être modifiés au cours de l'année si les formateurs le jugent nécessaire.

Pour les élèves dispensés du Bloc 5, 18h d'API complémentaire sont imposées pour réaliser la formation au socle numérique en santé. Pour les élèves ADVF, 35h d'API complémentaire permettent de préparer les évaluations des modules pour lesquels les aménagements sont en dispense totale.

La politique de stage de la section

L'IFPS organise l'alternance, et affecte les stagiaires en tenant compte des obligations légales, de l'acquisition des compétences de l'élève, des places de stage disponibles et de la proximité du lieu de domicile de l'élève si possible.

Le référentiel de formation impose à l'élève de réaliser au moins une expérience de week-end (entre le samedi 0h00 et le dimanche 23h59) et une nuit (entre 21h et 6h) au cours de son cursus de stage, sauf s'il est mineur. L'élève peut réaliser un week-end de nuit durant la formation pour satisfaire à ces exigences. **Pour les élèves effectuant le stage D et afin de respecter les délais de présentation au jury de la DREETS, il est impératif que les expériences de week-end et de nuit aient été réalisées avant le 15/06/2027.**

Pour les élèves en cursus partiel :

L'affectation, le nombre et la durée des stages tiennent compte des obligations liées au référentiel. De ce fait, l'ensemble des stages est imposé par l'IFPS.

Pour les élèves en cursus complet :

Le stage de 7 semaines, en fin de formation, est organisé, dans la mesure du possible, en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique. Concernant ce stage, le choix est laissé à l'élève d'effectuer une recherche de stage hors Drôme/ Ardèche.

Les principaux outils pédagogiques

Le CDI situé à l'entrée de l'IFPS est accessible de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi (fermé le mardi).

Un Compte Microsoft365 est créé en début d'année pour chaque apprenant. L'élève doit obligatoirement consulter la boîte mail associée à ce compte plusieurs fois par semaine.

Un compte MyKomunote permet à chacun d'accéder à son planning individuel et à celui de la promotion.

La plateforme Théia est utilisée pour le dépôt des cours et des informations administratives ou pédagogiques.

Les moyens pour le bien-être en formation et soutien au maintien en formation

Pour les élèves en grandes difficultés financières, une armoire solidaire et l'accès aux restos du cœur sont facilités par l'IFPS.

Des temps conviviaux au cours de la formation permettent de favoriser des échanges au sein de la promotion. Des séances (hors temps de formation, en fin d'après-midi) sont proposés régulièrement avec inscription obligatoire par mail auprès des intervenants :

Thème	Intervenant	Jour	Mail d'inscription
Sport	Terry Allier	Tous les mercredis et jeudis	TerryAllier@outlook.fr

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	21/08/2027
---------------------------------	---	----------------------------	------------